



**Devoirs surveillés**

*Formule d'inscription*

Année scolaire : **2016/2017**

Degré : \_\_\_\_\_ Titulaire de la classe : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ N° tél. : \_\_\_\_\_

Lieux des classes de devoirs surveillés :

<b>Juventuti</b>	LU-MA-JE	: Mme Myriam Comment	3P à 6P	De 15h30 à 16h15 (UAPE)
	LU-MA-JE-VE	: Mme Françoise Parietti	3P à 6P	De 15h30 à 17h00
<b>Oiselier</b>	LU-MA-JE	: Mme Béatrice Thièry Légeret	3P à 6P	De 15h30 à 16h15
	LU-MA-JE	: M. Elisabeth Crevoisier Cerf	7P à 8P	De 15h30 à 17h00

<b>Jour</b>	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi UAPE
<b>X</b>				

**X** jour(s) retenu(s) par les parents

- Mon enfant regagne son domicile lorsque ses devoirs sont effectués.
- Mon enfant sera pris en charge (accueil) lorsque ses devoirs sont terminés, ceci jusqu'à 17h15.
- Mon enfant sera pris en charge par l'UAPE le vendredi de 15h45 à 17h15.

Les élèves qui ont terminé leurs devoirs quittent la classe de devoirs surveillés.

Une prise en charge (accueil) jusqu'à 17h15 est possible.

Cette prise en charge est assurée par Mme Thièry Légeret à l'Oiselier et Mme Comment à Juventuti.

Les élèves fréquentant l'UAPE sont pris en charge le vendredi par Mme Françoise Parietti à Juventuti.

Lorsque l'élève quitte la classe, il est alors sous l'entière responsabilité de ses parents.

En cas d'absence ou de modification d'horaire, un message écrit sera demandé aux parents.

La fréquentation des classes de devoirs surveillés est gratuite.

Les élèves inscrits ont **l'obligation** de fréquenter les classes de devoirs surveillés.

Les élèves qui suivent un cours à option LU, MA ou JE, ne se rendront pas aux devoirs surveillés ce jour-là.

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signatures : de l'élève : \_\_\_\_\_ de l'autorité parentale : \_\_\_\_\_